

# DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE



***PROPOSITION DE REPRISE POUR LA FIN DE SAISON***

# Conseils pour permettre la reprise :

Objectif 1 : Prendre soin de garder ou de reprendre le contact avec les licenciés (joueurs, arbitres, dirigeants, bénévoles...) via :

- Téléphone / mail (garder de la proximité)
- Questionnaire (*annexe 1 US Le Genest St Isle*)
- Rassemblement en club (*séance par catégorie*)
- Retour de suggestions / interrogations pour la suite

Objectif 2 : Être prudent sur la santé de nos pratiquants :

- Être vigilant à la gestion des retours de nos joueurs et arbitres :  
préparation physique / réathlétisation
- Formation éducateurs CFPA dispensée par la Ligue
- FitFoot : Vidéo Ligue de Bretagne

# Conseils pour permettre la reprise :

## Objectif 3 : Organiser la reprise de fin de saison

- Réalisation de propositions en fonction des conditions sanitaires
- Achat de matériel pour permettre la diversification de la pratique et rendre du matériel accessible ou à un prix attractif pour les clubs  
(*annexe 2 Commande de matériels*)

## Objectif 4 : Se projeter sur la saison 2021-2022

*Les tableaux des pratiques et des courriers de pré-engagement vous seront envoyés prochainement*

**Objectif** : Le respect de ces règles sanitaires doit vous permettre de réunir vos adhérents, qui reste votre et notre priorité. Cela évitera l'arrêt total de la pratique et assurera le maintien de relation sociale avec les licenciés.

## Règles sanitaires au 19/05/2021 :

Avec respect du couvre feu à 21h :

- Pour les mineurs : reprise possible avec contact en intérieur et en extérieur (matches et compétitions autorisés)
- Pour les seniors, la pratique sportive encadrée en club est autorisée **uniquement en extérieur** sans contact physique avec une distanciation physique de 2 m.

Il est donc interdit pour les adultes de faire :

- des jeux d'opposition ou des matches
- des rassemblements entre clubs
- des portes ouvertes ou des détections

# Règles sanitaires au 09/06/2021 :

Avec respect du couvre-feu à 23h :

- Pour les mineurs : inchangé depuis le 19/05/2021
- Pour les adultes, reprise possible avec contact en extérieur (matches et compétitions autorisés)  
et reprise sans contact physique en intérieur avec une distanciation physique de 2 m.

# Règles sanitaires au 30/06/2021 :

La pratique (intérieure et extérieure) est autorisée pour toutes les catégories (jeunes et adultes) : matches et compétitions autorisés.



# Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 19 mai 2021

Ces mesures seront conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
<b>PUBLICS PRIORITAIRES</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mineurs Scolaire &amp; périscolaire Sport extrascolaire, associatif, encadré</li> </ul>	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sportifs de haut niveau et professionnels</li> <li>• Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement</li> <li>• Prescription médicale d'activité physique adaptée (APA)</li> <li>• Formation professionnelle et universitaire</li> </ul>	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Vestiaires ouverts - Dérogation au couvre-feu	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Vestiaires ouverts - Dérogation au couvre-feu	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Vestiaires ouverts
<b>MAJEURS</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique individuelle</li> </ul>	<b>Autorisé</b> - En extérieur uniquement - Pratique sans contact uniquement - Rassemblement 10 personnes maximum	<b>Autorisé</b> - En extérieur pratique avec contact autorisée - En intérieur pratique sans contact uniquement - Rassemblement 10 personnes maximum	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Plus de limitation de rassemblement mais respect de la distanciation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique encadrée</li> </ul>	<b>Autorisé</b> - En extérieur uniquement - Pratique sans contact uniquement - 10 personnes maximum sur la voie publique - Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée	<b>Autorisé</b> - En extérieur pratique avec contact autorisée - En intérieur pratique sans contact uniquement - 25 personnes maximum sur la voie publique pour une pratique encadrée - Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Plus de limitation des rassemblements

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
<b>COMPÉTITIONS</b>			
• Haut niveau et professionnel	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
• Amateurs Mineurs	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
• Amateurs Majeurs (hors publics prioritaires)	<b>Autorisé</b> - Pratique sans contact uniquement - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : Interdit	<b>Autorisé</b> - En extérieur, pratique avec contact autorisée - En intérieur, pratique sans contact uniquement - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : jauge à 50% de la capacité	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur, pratique avec contact autorisée - Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
<b>SPECTATEURS</b>			
• Espace public	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Règle en vigueur dans l'espace public à date
• Equipement extérieur ou ERP de plein air éphémère	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 1000 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes	- Assis : jusqu'à 100% de la capacité de l'enceinte, sur décision du préfet - Debout : 4m <sup>2</sup> par personne, sur décision du préfet - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes
• Equipement intérieur	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 800 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes	- Assis : jusqu'à 100% de la capacité de l'enceinte, sur décision du préfet - Debout : 4m <sup>2</sup> par personne, sur décision du préfet - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes
<b>VESTAIRES COLLECTIFS</b>			
	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines
<b>RESTAURATION, BUVETTE</b>			
	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable

## NOS PROPOSITIONS EN FONCTION DES POSSIBILITÉS :

# 01

**Pour les adultes,  
jusqu'au 9 juin 2021 :  
sans reprise des oppositions  
MAIS avec rassemblement**

---

- A. Dans mon club, je fais découvrir de nouvelles pratiques
- B. Je permets à mon club, de garder le lien via une ouverture sur l'E-Foot

# 02

**Pour les mineurs : reprise possible des oppositions  
Et pour les seniors à partir du 9 juin 2021**

---

- C. Mon club est autonome
- D. Dans mon club, je fais découvrir de nouvelles pratiques
- E. Dans mon club, je fais vivre le « PEF »
- F. Je permets à mon club, de garder le lien via une ouverture sur l'E-Foot



# 01

Pour les adultes,  
jusqu'au 9 juin 2021 : sans reprise des  
oppositions et sans rassemblement

# A - Dans mon club, je fais découvrir de nouvelles pratiques :

A intégrer lors des séances, pratiques internes au club :

- Golf Foot
  - Futnet
  - FitFoot : découverte et préparation physique
- } possibilité de challenge par groupe d'entraînement

Objectifs :

- Varier les pratiques pour permettre le retour des licenciés aux séances d'entraînement.
- Inclure nos arbitres aux catégories d'âge.

## B - Je permets à mon club, de garder le lien via une ouverture sur l'E-Foot

- Réalisation d'un tournoi FIFA
  - Ex : CS Courbeveille
- Création d'une équipe E-Sport
  - Ex : US Changé
- Tournoi virtuel
  - Ex : H. St Ouen des Toits



# 02

Pour les mineurs : reprise possible des  
oppositions

Et pour les adultes à partir du 9 juin 2021

## C - Mon club est autonome

Les clubs se gèrent seuls pour organisation de rencontres (matches amicaux) en étant arbitrés par les arbitres de vos clubs :

- Foot à 8
- Foot à 11
- Futsal (**si ouverture possible des salles**)

Les clubs s'organisent entre eux en ayant la possibilité de se retrouver à plusieurs pour des pratiques :

- Golf Foot
- Futnet

**Déclaration de l'organisation auprès du District, via une feuille de match, nécessaire afin d'être couvert par les assurances.**

**Le District reste à l'écoute des clubs qui n'auraient pas réussi à organiser des rencontres ou rassemblements afin de vous mettre en contact.**

Gestion et prévention des blessures à prévoir

- Attention à avoir une reprise progressive en clubs (joueurs n'ayant pas ou peu pratiqué depuis un moment...)

# D - Dans mon club, je fais découvrir de nouvelles pratiques :

## Pratiques internes au club :

- Foot à 8
  - Foot à 11
  - Foot en marchant
  - Golf Foot
  - Futnet
- } possibilité de challenge par groupe d'entraînement
- FitFoot : découverte, préparation physique et ouverture (accueil des Amis/Famille/Parents/Frère/Sœur lors des séances)

Varier les pratiques pour permettre le retour lors des séances d'entraînement.

Inclure nos arbitres aux catégories d'âge.



## E - Dans mon club, je fais vivre le « PEF »

1. Sollicitation des clubs à la réalisation de challenge « PEF »  
Programme Educatif Fédéral au sein du club
  - a) Questionnaire
  - b) Exercices / Ateliers en lien avec les PEF

Objectifs de cette première partie du challenge :

- Créer du lien avec une ou des catégories de son club
- Aborder le PEF avec ses licenciés

2. Réunir les vainqueurs des clubs sur une finalité départementale

Objectifs de cette 2<sup>ème</sup> partie du challenge :

- Récompenser les deux meilleurs licenciés U12-U13 de son club pour une finale départementale au District le samedi 5 juin.
- Mettre son club en avant sur le PEF au niveau départemental

# F - Je permets à mon club, de garder le lien via une ouverture sur l'E-Foot

- Réalisation d'un tournoi FIFA
  - Ex : CS Courbeveille
- Création d'une équipe E-Sport
  - Ex : US Changé
- Tournoi virtuel
  - Ex : H. St Ouen des Toits



# ANNEXE 1 :

# Questionnaire US Le Genest St Isle



# Enquête licenciés USG Football

Bonjour messieurs

Pour préparer au mieux la saison prochaine, nous vous avons préparé un questionnaire destiné à l'ensemble des joueurs de l'USG. Merci de prendre quelques minutes pour y répondre.

Jean Noël Picot.

**Comment gères-tu la situation actuelle ? : 1 / 2**

**Dans quelle équipe évoluais-tu le plus souvent ? \***

- Sénior A
- Sénior B
- Sénior C
- Vétérans

**Comment va le moral ?**

- Très bien
- Bien
- Pas bien

**Pratiques-tu une activité sportive de manière régulière ?**

- Oui
- Non

**Qu'est-ce qui te manque ?**

- Pratiquer une activité physique
- Jouer au football
- L'esprit d'équipe
- Pas de manque

Plusieurs réponses possibles

**Vas-tu aux entrainements du dimanche matin avec Mickael ?**

- Oui
- Non
- Je n'étais pas au courant

**Je souhaite recevoir un sms pour les entrainements du dimanche matin au numéro suivant :**

**Jusqu'à quel tarif serais-tu prêt à déboursier pour une licence la saison prochaine ? \***

- 50 euros
- 60 euros
- 70 euros
- 80 euros

**L'USG se diversifie, serais-tu intéressé pour participer au :**

- Foot Loisir (un soir en semaine)
- Futsal
- Foot en marchant
- Golf Foot
- Je ne suis pas intéressé

Plusieurs réponses possibles

**Pour terminer, as-tu des idées, des propositions pour aider à la reprise du football ?**

Soumettre

*Exemple de questionnaire du Genest St Isle*  
Possibilité d'inclure vos **arbitres, dirigeants, bénévoles...** dans votre formulaire avec des questions plus spécifiques.



# ANNEXE 2 : Commande de matériels



# Le District veut permettre l'accessibilité au matériel pour développer les nouvelles pratiques :

- Commande de matériel par le District pour mettre en place un processus de prêts à destination des clubs.

- Mise en place de commandes groupées pour les clubs intéressés, pour rendre l'achat plus abordable :

- Kit de Golf Foot

- Filets de Futnet

Prix  
attractifs

**Un bon de commande vous sera transmis par Mickaël DUPIN sur les adresses officielles des clubs.**



# ANNEXE 3 :

## Exemples d'inclusion des arbitres





- **Informez vos arbitres sur les plannings de préparation physique et/ou les rassemblements de la CRA/CDA/UNAF**
- **Convier vos arbitres sur les séances du club**
- **Convier vos arbitres pour l'arbitrage de vos matchs amicaux**